



COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 20 JUILLET 2023

*_*_*

I- Le Conseil a délibéré sur les projets de textes suivants :

- ✚ **Projet de loi n° 27.23** modifiant et complétant la loi n° 18.12 relative à la réparation des accidents du travail.

Approuvé.

✚ Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.23.76** pris pour l'application des dispositions de la loi n° 2.00 relative aux droits d'auteur et droits voisins, en ce qui concerne les redevances de la reprographie.
2. **Projet de décret n° 2.23.580** octroyant une indemnité aux participants à la préparation et à la réalisation du recensement de la population et de l'habitat au Royaume.

Approuvés.

- ✚ **Convention** entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Cabo Verde tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, faite à Rabat le 9 mai 2023.

- **Projet de loi n° 33.23** portant approbation de cette Convention.

**Présentés au Conseil préalablement à leur soumission
à un prochain Conseil des Ministres.**

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- Le Président de l'Observatoire National du Développement Humain ;
- La Directrice de la législation et des études au Ministère de la Justice ;
- La Directrice de la Direction provisoire pour la supervision de la réalisation du port de Dakhla atlantique - Ministère de l'Équipement et de l'Eau.